

**Association Locale Aidom Expert ADESSA**  
**26, RUE DE LA MAISON ROUGE**  
**77185 LOGNES**

**☎ : 01 60 17 93 76 / 06 89 81 49 28**

**✉ : [aidomexpert@gmail.com](mailto:aidomexpert@gmail.com)**

### **Assistante administrative**

L'assistante administrative bureau apporte une aide à la réalisation des différentes tâches administratives qui incombent au directeur et à la DGA  
De l'association sous l'autorité duquel il/ elle est placé(e).

### **OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :**

Missions administratives variées : secrétariat – comptabilité – suivi de dossiers  
Accueil physique et téléphonique du public

### **MISSIONS GENERALES DU POSTE : Assistante administrative**

- Réalise des activités administratives au sein d'un service ou d'une entité nécessaire au bon fonctionnement du service ou de l'entité, et à ses relations internes et externes.
- Accueille, reçoit et oriente en étant capable d'évaluer l'importance des sollicitations. Gere le fonctionnement des courriers départ et arrivé. Saisit met en forme des documents, renseigne des tableaux de bords. Planifie organise les rendez-vous, participe à la gestion du temps du ou des responsable concerné. Prépare des dossiers en vue de réunions et assure l'organisation logistique de celle-ci. Rédige des courriers courants sur de simples indications des comptes rendu de réunions ou de synthèse.
- Gestion des plannings des bénéficiaires et du personnel d'intervention.
- Gestion du personnel d'intervention.
- Astreinte téléphonique semaine et weekend.
- Les compétences nécessaires acquises par la formation initiale, la formation ou l'expérience professionnelle, allient théorie et pratique de processus avancés. Elles correspondent le plus souvent à celles déterminées au niveau IV ou V de l'Éducation Nationale, tel que notamment un CAP OU BEP filière secrétariat
- Contrat et devis prestataire
- Suivi administratif des dossiers
- Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique Directeur, la DGA, La responsable planning et la responsable secteur de l'association sous l'autorité duquel il/ elle est placé(e).